

Tunis, le 8 Août 1975

Circulaire N° 170/75  
Emanant de la Direction de  
l'Enseignement Secondaire  
Technique et Professionnel

/ LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

à

Messieurs les Inspecteurs Régionaux de l'Enseignement Secondaire

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Établissements de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel

-§-

O B J E T : Nouvelles mesures pédagogiques.

En vue de vous permettre de préparer les répartitions pédagogiques et d'élaborer les emplois du temps des élèves et des professeurs, j'ai l'honneur de vous communiquer les nouvelles mesures qui doivent être appliquées à partir du 1er Octobre 1975.

I - SECTIONS MATHÉMATIQUES ET SCIENCES :

Il a été décidé d'étendre la fusion des sections Sciences et Mathématiques à la 7e année qui n'aura plus deux sections distinctes Math et Sciences mais une section unique Math-Sciences.

Cette nouvelle classe terminale comportera quatre matières obligatoires :

- Mathématiques
- Sciences Physiques
- Sciences Naturelles
- Philosophie des Sciences

et deux groupes d'options :

1) un premier groupe d'options scientifiques :

- Compléments de Math
- Compléments de Sciences Physiques
- Dessin Technique

2) un deuxième groupe d'options de Sciences Humaines :

- Philosophie
- Géographie
- 2e Langue

II - SECTION LETTRES :

a) L'Enseignement des Mathématiques en 5e et 6e Lettres est maintenu dans ces classes pour l'ensemble des élèves tout en appliquant les programmes actuellement en vigueur mais en ramenant l'horaire à deux heures par semaine et par classe.

b) Enseignement de l'Anglais en 4e année Lettres : il a été décidé de procéder au dédoublement des classes pendant une heure par semaine.

c) 7e année Lettres :

La terminale Lettres comportera quatre matières obligatoires :

.../...

- Philosophie
- Littérature et Civilisation Arabes
- 2e Langue
- Histoire Géographie

et deux groupes d'options :

- 1°) un premier groupe d'options scientifiques :
- Mathématiques
  - Sciences Naturelles
  - Chimie

2°) un deuxième groupe d'options de Sciences Humaines :

- Français
- Sciences Islamiques
- Initiation aux Sciences Economiques

### III - SECTION SCIENCES TECHNIQUES :

Cette section sera appelée dorénavant Math-Technique et comportera quatre matières obligatoires :

- Mathématiques
- Sciences Physiques
- Construction Mécanique
- Techniques Pratiques et Technologie

et deux groupes d'options :

- 1°) un premier groupe d'options scientifiques :
- Compléments de Mathématiques
  - Compléments de Sciences Physiques

2°) un deuxième groupe d'options de Sciences Humaines :

- Philosophie des Sciences
- Philosophie
- 2e Langue

### IV - SECTION SCIENCES ECONOMIQUES :

La terminale Sciences Economiques comportera dorénavant 6 matières obligatoires :

- Mathématiques
- Histoire Géographie
- Philosophie des Sciences
- Mathématiques appliquées
- Technique Comptable
- Economie d'entreprise

et un groupe d'options :

- Philosophie
- 2ème Langue

### V - CHOIX DES MATIERES A OPTION :

a) Sections Math-Sciences et Lettres :

Les élèves des Terminales Math-Sciences et Lettres doivent être invités au début de l'année scolaire à choisir nécessairement deux options à raison d'une dans chacun des deux groupes d'options, ils peuvent en outre choisir une troisième option facultative dans l'un ou l'autre des deux groupes.

.../...

b) Section Math-Techniques :

Les élèves de la Terminale Math-Techniques doivent être aussi invités au début de l'année scolaire à choisir nécessairement une option dans le groupe Sciences Humaines, ils pourraient en outre choisir une deuxième option facultative dans le groupe scientifique et une troisième option facultative dans l'un ou l'autre des deux groupes d'options.

c) Section Sciences Economiques :

Les élèves de la terminale Sciences Economiques seront invités au début de l'année scolaire à choisir une matière dans le groupe d'options.

VI - ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT DANS LES CLASSES TERMINALES :

En vue de permettre aux élèves de suivre les cours des matières à option de leur choix, il y a lieu d'organiser l'enseignement des matières obligatoires pendant les matinées et les matières à option pendant les après-midi ; à raison d'une à deux options par après-midi pour une même section.

Afin de donner aux élèves le temps nécessaires pour s'informer et arrêter leur choix, l'enseignement des matières à option débutera, pour la prochaine rentrée scolaire exceptionnellement le 1/11/75, cependant les élèves ayant choisi une option supplémentaire facultative doivent opter définitivement quant au maintien de cette option à la fin du mois de Novembre 1975.

VII - L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE EN TERMINALES :

Il a été décidé de ramener l'horaire hebdomadaire à deux heures pour toutes les classes terminales de l'Enseignement Secondaire Long et Secondaire Technique (Tech.Eco. et Tech.Ind.).

En conséquence, il y a lieu d'organiser les cours en une seule séance qui ne doit être en aucune façon suivie d'un autre cours.

VIII - SCIENCES PHYSIQUES EN 4e ANNEE TECHNIQUE INDUSTRIELLE :

L'horaire des Sciences Physiques en 4e année Technique Industrielle doit être 2 heures par semaine au lieu de 1h hebdomadaire.

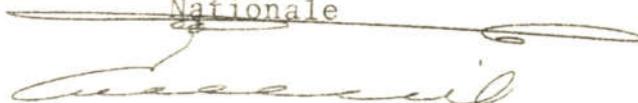
IX - ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

L'Enseignement des Mathématiques dans cet ordre d'enseignement est ramené à :

4 heures	en	1ère Année
3 heures	en	2ème Année
2 heures	en	3ème Année

Vous trouverez ci-joint les tableaux relatifs aux matières, horaires applicables dans les classes terminales à partir du 1/10/1975.

Le Ministre de l'Education  
Nationale



Driss GUIGA



Matières	Horaire Hebdomadaire	Observations
I) - <u>Matières Obligatoires</u> :		
- Mathématiques	7	(1) 1h30 de T.P.
- Sciences Physiques	5 30 <sup>(1)</sup>	3h Cours Physiques
- Sciences Naturelles	3 <sup>(2)</sup>	1h Cours Chimie
- Philosophie des Sciences	2 <sup>(3)</sup>	(2) 1h de Cours
		2h de T.P. par semaine
		(3) à enseigner en Français
		(4) 4h par quinzaine
II)- <u>Matières à Option</u> :		(5) à enseigner en Arabe
a) <u>Groupe d'options Scientifiques</u>		
- Compléments de Mathématiques	2	
- Compléments de Sciences Physiques	2	
- Dessin Technique	2 <sup>(4)</sup>	
b) <u>Groupe d'options Sciences-Humaines</u>		
- Philosophie	2 <sup>(5)</sup>	
- Géographie	2	
- 2e Langue	2	
III)- Education Physique	2	



7 ème ANNEE L E T T R E S

Matières	Horaires Hebdomadaire	Observations
I) - <u>Matières Obligatoires</u> - Philosophie - Littérature et Civilisation Arabe. - 2è Langue - Histoire Géographie	7 (1) 4 3 3	(1) 4 heures en Arabe 3 heures en Français (2) 1 heure de cours par semaine et 2 heures de T.P. par quinzaine (3) 1 heure de cours par semaine et 2 heures de T.P. par quinzaine
II) - <u>Matières à Option</u> a) <u>Groupe d'options scientifiques</u> - Mathématiques - Sciences Naturelles - Chimie b) <u>Groupe d'options sciences Humaines</u> - Français - Sciences Islamiques - Initiation aux Sciences Economiques	2 2 (2) 2 (3) 2 2 2	
III) - Education Physique	2	



7 ème ANNÉE MATHS-TECHNIQUE

Matières	Horaire Hebdomadaire	Observations
<b>I - <u>Matières obligatoires</u></b>		
- Mathématiques	7	(1) 1h30 de T.P.
- Sciences Physiques	5 30 (1)	3h Cours Physiques 1h Cours Chimie
- Construction Mécanique	4	(2) 1h Technologie de Construction 1h Technologie de Fabrication
- Atelier + Technologie	6 (2)	4h d'Atelier à répartir comme suit :
		Tournage 1/3 Fraisage 1/9 Rectification 1/9 Laboratoire de Mécanique 1/9 Bureau de Travaux 1/3
<b>II - <u>Matières à Option</u></b>		
a) <u>Groupe d'options Sci- entifiques</u>		(3) à enseigner en Français
- Compléments de Mathéma- tiques	2	(4) à enseigner en Arabe
- Compléments de Sciences Physiques	2	
b) <u>Groupe d'options Sci- ences Humaines</u>		
- Philosophie des Sciences	2 (3)	
- Philosophie	2 (4)	
- 2è Langue	2	
<b>III - Education Physique</b>	2	



7 ème ANNEE SCIENCES ECONOMIQUES

Matières	Horaire Hebdomadaire	Observations
<b>I - <u>Matière obligatoires</u></b>		
- Mathématiques	5	(1) à enseigner en français
- Histoire Géographie	3	
- Philosophie des Sciences	2 (1)	(2) à enseigner en Arabe
- Mathématiques Appliquées	3	
- Technique Comptable	2	
- Economie d'Entreprise	1	
<b>II - <u>Groupe d'Options</u></b>		
- Philosophie	2 (2)	
- 2è Langue	2	
<b>III - <u>Education Physique</u></b>	2	

